

DPE - GC

CALENDRIER PREVISIONNEL MOUVEMENT DEPARTEMENTAL 2026

Toute diffusion ou modification (postes, calendrier) fera l'objet d'une information dans les écoles et sur I-prof

PHASE INFORMATIQUE

9 avril 2026	Diffusion de la note de service (IEN - Ecoles - PIA)
du 9 avril au 4 mai 2026 à midi	Saisie des vœux sur SIAM-I-Prof
20 avril 2026	Dossier au titre du Handicap : date limite de transmission par VOIE POSTALE aux médecins de prévention du Rectorat (annexe 6)
4 mai 2026 à midi	Fermeture du serveur SIAM-I-Prof
4 mai 2026 à midi	Date limite de réception PAR MAIL des justificatifs pour les participations au titre du rapprochement de conjoint (RC), autorité parentale conjointe (APC), bonification n° 1 handicap 5 pts (H)
5 mai 2026	Envoi des accusés de réception sur I-prof. Ces documents ont valeur informative et n'ont pas à être renvoyés à la DPE.
21 mai 2026	Envoi des barèmes
du 11 mai au 4 juin 2026	Commissions d'entretien pour postes spécifiques (postes signalés sur SIAM et listés en annexe 4)
28 mai 2026 à midi	Date limite de retour des signalements sur barèmes en désaccord
5 juin 2026 à midi	Envoi du barème final
10 juin 2026	Résultats du mouvement sur le PIA (rubrique "AGAPE Arrêtés en ligne"), les enseignants doivent contacter leur école d'affectation

PHASE MANUELLE

du 16 au 25 juin 2026	Commissions d'entretien pour postes spécifiques restés vacants à l'issue de la phase informatisée
30 juin 2026	Résultats de la phase manuelle pour les participants obligatoires restés sans poste à l'issue de la phase informatisée et pour les titulaires remplaçants de secteur (TRS) attribution de la ou des fractions de postes complémentaires, - publication sur le PIA, les enseignants doivent contacter leur école d'affectation rapidement, au plus tard le 3 juillet 2026
1er juillet 2026	Résultats des affectations des PES, les PES doivent contacter leur école d'affectation rapidement, au plus tard le vendredi 3 juillet
du 26 au 28 août 2026	Commissions d'entretien pour postes spécifiques restés vacants début juillet

Les procès verbaux d'installation, disponibles sur le PIA aux dates indiquées,
devront être retournés avant le 11 septembre 2026 à l'IEN de circonscription (incidence sur le salaire)

FIN DES AFFECTATIONS

28 août 2026 Dernières affectations, **les enseignants doivent contacter leur école d'affectation rapidement**